

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest
-SODINO SICAR-

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 août 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-22	AU 31-12-21
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	23 506	23 506
Moins Amortissements		-22 323	-17 365
		1 183	6 141
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A2	1 259 545	1 099 139
Moins Amortissements		-633 948	-603 533
		625 596	495 606
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A3	32 699 876	33 281 876
Moins Provisions		-11 641 757	-12 380 837
		21 058 120	20 901 039
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		21 684 899	21 402 787
AUTRES ACTIFS COURANTS	A4	7 595 448	7 334 413
Moins Provisions		-1 454 801	-2 054 801
		6 140 647	5 279 611
PLACEMENTS ET AUT. ACTIFS FINANCIERS	A5	19 350 940	21 367 327
Moins Provisions		-3 160 979	-3 170 922
		16 189 962	18 196 405
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A6	684 292	518 415
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		23 014 900	23 994 431
TOTAL DES ACTIFS		44 699 799	45 397 218

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-22	AU 31-12-21
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES	B1		
CAPITAL SOCIAL	B.1.1	38 051 690	38 051 690
CAPITAL APPELE NON VERSE		0	0
CAPITAL NON APPELE		0	0
RESERVES	B.1.2	848 429	829 987
RESERVES SPECIALES DE REEVALUATION		208 780	208 780
RESULTATS REPORTES		-20 923 242	-20 782 434
TOT. CAPITAUX AV RESULTAT		18 185 657	18 308 022
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 272 308	-140 808
TOT. CAPITAUX PROPRES AV AFFECT RT		19 457 964	18 167 214
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	B2		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		320 000	320 000
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		11 532 230	11 532 230
FINACEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS CDC		1 625 000	1 670 000
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		2 595 000	3 200 000
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS		942 401	1 294 906
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		18 763 239	19 765 745
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		63 863	72 851
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	4 571 164	4 477 290
CONCOURS BANCAIRES ET AUT. PASS. FIN.	B4	1 843 568	2 914 118
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		6 478 595	7 464 259
TOTAL DES PASSIFS		25 241 835	27 230 004
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		44 699 799	45 397 218

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-22	AU 31-12-21
PRODUITS D'EXPLOITATION	C1		
REVENUS DES PARTICIPATIONS		272 529	450 956
REVENUS DES PLACEMENTS		1 215 654	468 162
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		57 937	83 293
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS		3 600	3 600
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 549 721	1 006 010
CHARGES D'EXPLOITATION			
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	C2	-16 460	-15 260
ACHATS NON STOCKES FOURN ET SCES	C3	-196 591	-260 903
CHARGES DU PERSONNEL	C4	-1 289 363	-1 212 458
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET PROV	C5	1 259 602	403 780
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS	C6	-47 455	-59 909
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-290 268	-1 144 749
RESULTAT D'EXPLOITATION	C7	1 259 453	-138 739
AUTRES GAINS ORDINAIRES	A2	16 000	0
RESULTAT ACTIVITE ORD AV IMPOTS		1 275 453,040	-138 739
Impôts sur les sociétés		-3 145	-2 069
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 272 308	-140 808

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

SODINO SICAR S.A.
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2022
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-22	AU 31-12-21
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</i>			
Résultat net		<u>1 272 308</u>	<u>-140 808</u>
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions	<i>C5</i>	-1 291 150	-403 780
- Variation des Créances et autres actifs	<i>A4</i>	-261 035	-842 389
* Variation des fournisseurs et autres dettes	<i>D1</i>	84 886	776 911
Reclassement Exigible IRADA	<i>B5</i>	5 829	11 146
* Reclassement Exigible CDC et FOPRODI	<i>B5</i>	12 615	438 505
* Reclassement Exigible FS PME	<i>B5</i>	71 381	0
Plus-values de cession participations et CCA fonds gérés		0	-434 109
Plus-values de cession CCA-SODINO.	<i>A3-1-1</i>	-239 847	-427 603
PLUS value / cession des Actifs immobilisés	<i>A2-ii</i>	-16 000	0
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>		-361 013	-1 022 127
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	<i>TAM</i>	-182 906	-32 056
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	<i>A2-ii</i>	16 000	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
* Participations	<i>A3-1-1</i>	821 847	1 034 478
*FONDS CDC		0	1 301 445
* Comptes courant associés		0	368 254
Variation des avances sur cession d'actions reçues	<i>B2-i</i>	-352 506	-136 679
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</u>		302 436	2 535 441
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>			
Réserves pour fonds social	<i>B1-2</i>	18 442	13 608
Variation des placements courants	<i>A5</i>	2 016 387	-735 303
Décassements sur financement FOPRODI	<i>B5</i>	-1 136 209	
Décassements sur financement CDC	<i>B2</i>	-64 804	-1 450 402
Décassements FSPME	<i>B2</i>	-605 000	
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		228 816	-2 172 097
		<u>170 238</u>	<u>-658 783</u>
Trésorerie début de l'exercice		513 503	1 172 286
Trésorerie Fin de l'exercice		683 742	513 503

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La **Société de développement du Nord-Ouest** a été créé sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Quatre augmentations ont été réalisées depuis la constitution de la société pour porter le capital à 48 000 000 dinars réparti sur 4 800 000 actions de 10 dinars chacune.

Toutes les actions ont été souscrites en numéraires.

En 2016 le capital a été réduit de 9 948 310 DT et a été limité au montant libéré soit 38 051 690 Dinars.

La société a pour objet, conformément à l'Article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements ; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code ; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur ; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques ;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la **SODINO** se limite à la région du Nord-Ouest c'est à dire aux gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la **SODINO** est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- L'intelligibilité ;
- La pertinence ;
- La fiabilité ;
- La comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* **Le Bilan** fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* **L'Etat de résultat** fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle **autorisée** : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte des usages comptables en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* **L'Etat des flux de trésorerie** renseigne sur la manière avec laquelle la **SODINO** a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par la SODINO pour l'élaboration de ses états financiers.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES

APPLIQUES :

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2022, la SODINO a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futurs au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2022 sont celles qui répondent aux critères de classement établi par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quand elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quand elles permettent :

- D'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- D'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien ;
- D'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est l'**amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- <i>Construction :</i>	2 %
- <i>Matériel Roulant :</i>	20 %
- <i>Agencements, aménagements et installations :</i>	10 %
- <i>Equipements de bureaux :</i>	10 %
- <i>Matériel de Bureaux :</i>	10 %
- <i>Matériel informatique :</i>	33,33 %

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 500 Dinars sont amorties intégralement.

Au cours de l'exercice 2021, la SODINO Sicar a procédé à la réévaluation Légale du Bâtiment logeant son siège social ainsi que les amortissements correspondants, avec date d'effet au 1er janvier 2021, et ce sur la base d'un rapport d'expert indépendant, fixant sa valeur à 432 000 DT dégageant ainsi une plus-value de Réévaluation Légale de 208 780 DT.

La réévaluation basée sur les indices prévus par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 ayant donnée une valeur supérieure à la juste valeur dégagée par le rapport d'un expert indépendant, la société a retenu cette juste valeur établie par l'expert indépendant s'élevant à 432 000 DT (Note A2 et Note B1).

La réévaluation basée sur les indices prévus par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 a dégagé une valeur nette réévaluée de 514 603 DT.

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les participations à rétrocéder, les dépôts et cautionnements et les prêts à plus d'un an.

Les participations sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations en portage sont destinées à être rétrocédées aux promoteurs après une période de détention supérieure à 3 ans, délai minimal prévu pour les contrats de rétrocession conclus, à l'avance avec les promoteurs.

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et évaluées en respectant les dispositions de la norme comptable N°7. Ainsi, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation représente pour la **SODINO**.

Pour cette estimation, les éléments suivants sont pris en considération : actif net, rentabilité et perspectives de rentabilité, perspectives de réalisation, conjoncture économique, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'usage fait apparaître des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation. Aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

La **SODINO** a signé avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- Le Fonds de Développement et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- Le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- Le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;
- Le Fonds de Restructuration et de Soutien des PME
- Le Fonds CDC

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contrepartie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées couvrent les risques de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

Les participations sur les Fonds et les Lignes gérés par la **SODINO** pour les comptes d'autres organismes (FOPRODI, Fonds CDC, ...) ne font pas l'objet de provision.

3.4- Comptabilisation des intérêts sur comptes courants SOPINO :

Antérieurement à l'exercice 2016, les intérêts sur compte courant SOPINO étaient comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel ils sont courus. Ils faisaient ensuite l'objet de provision, vu l'incertitude qui pèse sur leur recouvrement.

A partir de l'exercice 2016, la SODINO ne comptabilise ni les produits correspondant à ces intérêts ni la provision pour couvrir le risque de non-recouvrement. Ces intérêts sont portés directement dans le compte « Intérêts réservés » présenté parmi les passifs courants au niveau du Bilan.

Compte tenu de l'amélioration de la situation financière de la société SOPINO et du respect de l'échéancier prévu par l'accord signé entre les deux parties, les intérêts encaissés à partir de l'exercice 2022 relatifs aux impayés de 2010 à 2015 et qui étaient provisionnés font l'objet d'une reprise de provision au cours de l'exercice de leur encaissement.

Par ailleurs, les intérêts de l'exercice (à partir de 2022) sur le compte courant de la SOPINO sont portés en produits (Voir note F2 : Informations sur les Parties liées).

3.5- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
 - Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.
-

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation de ces états financiers.

3.6- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduites dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- La nature de l'éventualité ;
- Les incertitudes qui affectent l'issue, et
- L'estimation de leur incidence financière

3.7- Les comptes de charges et de produits :

Les revenus de la **SODINO** sont constitués :

- Des produits des participations ;
- Des produits des placements
- Des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la **SODINO** (plus-value de cession) sont constatés à l'encaissement.

NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur brute de **23 506** Dinars.

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>	
	MONTANTS	
	31/12/2022	31/12/2021
- Logiciel informatique	1 010	1 010
- Système domaine SODINO	835	835
- Logiciel déclaration	885	885
- Logiciel comptable	5 901	5 901
- CASH LIGNE SCSI	14 875	14 875
TOTAUX	23 506	23 506

Les amortissements cumulés des immobilisations incorporelles totalisant au 31/12/2022 un solde de **22 323** Dinars. Il se détaillent comme suit :

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
	MONTANTS		
	31/12/2022	31/12/2021	
- Logiciel Informatique	1 010	1 010	0
- Système	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	885	0
- Logiciel Comptable	5 901	5 901	0
- CASH LIGNE SCSI	13 692	8 734	4 958
TOTAUX	22 323	17 365	4 958

Note A.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont enregistré une variation de **160 405 Dinars**. Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2022 un solde de **633 948** Dinars. Ils se détaillent comme suit :

VALEURS BRUTES*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Construction	560 765	560 765	0
Matériel de transport de fonction (i)	301 200	194 400	106 800
Matériel de transport de service (ii)	95 135	51 635	43 500
Agencements et aménagements	39 920	39 920	0
Installations	18 453	18 453	0
Mobilier de bureaux	76 012	76 012	0
Matériel de bureaux (iii)	30 899	27 690	3 209
Matériel Informatique (iv)	128 339	121 443	6 896
Equipements de bureaux	8 821	8 821	0
TOTAUX	1 259 545	1 099 139	160 405

i- Matériel de transport de fonction :

Il s'agit de l'acquisition d'un véhicule de fonction (MG6) affecté au PDG, pour un montant de 106 800 DT

ii- Matériel de transport de service :

La variation de ce poste s'élevant à 43 500 DT se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

Valeurs Brutes	Valeurs Brutes	Amortissements	Prix de cession	Plus-values
<u>Acquisition</u>				
Véhicule FIAT TIPO	66 000			
<u>Cessions</u>				
Véhicule FIAT PUNTO	22 500	22 500	16 000	16 000
Variation	43 500			

iii- Matériel de bureaux :

La variation de l'exercice s'élevant à 3 209 DT correspond à l'acquisition de 3 climatiseurs.

iv- Matériel informatique :

Les acquisitions de l'exercice s'élevant 6 896 DT se détaillent comme suit :

Valeurs Brutes	Valeurs Brutes
PC DELL Optiplex	3 623
Système Firewall	3 273
	6 896

AMORTISSEMENTS

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Bâtiment	153 532	141 189	12 343
Matériel de transport de fonction	197 385	181 130	16 254
Matériel de transport de service	34 090	52 760	-18 670
Agencements et aménagements	36 107	36 174	-67
Installations	17 332	16 540	792
Mobilier de bureaux	54 084	50 495	3 589
Matériel de bureaux	112 287	97 603	14 684
Matériel Informatique	21 949	20 461	1 488
Equipement de bureaux	7 184	7 180	3
TOTAUX	633 948	603 533	30 415

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1.

Note A.3-. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les participations, les participations à rétrocéder, y compris celles effectuées sur les fonds mis à la disposition de la SODINO, les prêts accordés sur fonds 21-21 et les dépôts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de **32 699 876 Dinars**.

Les immobilisations financières brutes s'élevant au 31 décembre 2022 à **32 699 876** DT, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
<u>VALEURS BRUTES</u>			
- Immobilisation fin. statut juridique particulier (IKDAM I)	250 000	250 000	0
o IKDAM gestion	149 900	149 900	0
o SODET	1 700	1 700	0
o SOPINO	3 299 900	3 299 900	0
o SRAOQUETEN	25 000	25 000	0
o POLE TECHNOLOGIQUE	122 500	122 500	0
- Participations	29 323 730	29 905 730	-582 000
- Prêts 21-21	556 218	556 218	0
- Dépôts et cautionnements	928	928	0
Versement restant à effectuer/participations	-1 030 000	-1 030 000	0
Valeur Brute (a)	32 699 876	33 281 876	-582 000
<u>PROVISIONS</u>			
Provisions (b)	-11 641 757	-12 380 837	739 080
Valeurs nettes (c : a+b)	21 058 119	20 901 039	157 080

A.3-1. PARTICIPATIONS A RETROCEDER

La variation des participations à rétrocéder s'élevant à -582 000 DT, se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANT		Variation	Restant à libérer
	2022	2021		
PARTICIPATION SUR FONDS PROPRES <i>A.3-1-1</i>	12 480 605	13 062 605	-582 000	285 000
PARTICIPATION SUR FONDS FOPRODI	11 817 240	11 817 240	0	285 000
PARTICIPATION SUR FONDS GERE CIGMA	45 885	45 885	0	0
PARTICIPATION SUR FONDS GERE IRADA	1 147 000	1 147 000	0	0
PARTICIPATION SUR FONDS SOUTIEN PME	2 198 000	2 198 000	0	0
PARTICIPATION SUR FONDS CDC	1 635 000	1 635 000	0	460 000
	29 323 730	29 905 730	-582 000	1 030 000

Le détail des participations à rétrocéder est présenté en **Annexe 2**.

A.3-1-1. PARTICIPATIONS SUR FONDS PROPRES A RETROCEDER

Le détail des participations rétrocédées, souscrites sur les fonds propres de la SODINO, s'élevant à 582 000 DT, se présente comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Participation en Brut au		Cessions	Nombre de titres cédés	Plus-Values
	31/12/2022	31/12/2021			
<u>RETROCESSIONS</u>					
DARNA	0	407 000	-407 000	4 070	157 121
SEB	87 500	262 500	-175 000	1 750	82 726
	<u>87 500</u>	<u>669 500</u>	<u>-582 000</u>	<u>5 820</u>	<u>239 847</u>

A.3-2. PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS

Les provisions sur les participations s'élèvent au 31 décembre 2022 à 11 641 757 DT contre 12 380 837 DT pour l'exercice 2021. Elles se détaillent comme suit.

Les provisions sur les participations à rétrocéder aux promoteurs, intéressent les participations financées sur les fonds propres de la SODINO.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	<u>480 500</u>	<u>473 800</u>	<u>-760 300</u>
IKDAM GESTION	149 900	149 900	0
IKDAM -GESTION FONDS D'AMORCAGE	250 000	250 000	0
SOPINO	0	767 000	-767 000
SOJET	1 700	0	1 700
PART STE DU COMPLEXE INDUS ET TECHN	53 900	53 900	0
PART STE PHOSPHATE STRAOUAAR SRAOUERTENE	25 000	20 000	5 000
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER (Annexe 2)	<u>11 161 257</u>	<u>11 140 037</u>	<u>21 220</u>
Totaux	<u>11 641 757</u>	<u>12 380 837</u>	<u>-739 080</u>

Le Détail des provisions est présenté en Annexe 2.

La variation des provisions sur participations à r troceder, s' levant   21 220 DT, s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
D�signations	2022	2021
Provisions ant�rieures	11 140 037	11 282 448
Dotations de l'exercice <u>A.3-2-1.</u>	54 220	160 589
Reprises <u>A.3-2-2.</u>	-33 000	-303 000
Variations des provisions	<u>21 220</u>	<u>-142 411</u>
Totaux	<u>11 161 257</u>	<u>11 140 037</u>

A.3-2-1. Dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions de l'exercice 2022, s' levant   54 220 DT, se d taillent comme suit :

<i>En dinar Tunisien</i>	
D�signation	Dotations
<u>PARTICIPATIONS A RETROCEDER</u>	
EXTRA BETON	14 706
VEGA CABLES	7 714
WOOD PLAST	31 800
Totaux	<u>54 220</u>

A.3-2-2. Reprises :

Les reprises de provisions de l'exercice 2022, s' levant   33 000 DT, se d taillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>	
Projets promoteurs	Montant
<u>REPRISES SUR PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER</u>	
SIGMASOL	15 000
SONO MAR	18 000
TOTAUX	<u>33 000</u>

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les autres actifs courants totalisent dinars se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Prêt au personnel	76 364	78 860	-2 497
Etat impôt et taxes	1 291 962	1 042 553	249 409
Débiteurs divers	136 916	110 336	26 580
Charges constatées d'avance	17 866	6 664	11 202
Produits à recevoir	6 063 609	6 080 377	-16 768
Crédit TVA	231	7 122	-6 890
Fournisseurs avances & acomptes	8 500	8 500	0
Valeurs Brutes	7 595 448	7 334 412	261 036
Provisions	-1 454 801	-2 054 801	600 000
TOTAUX	6 140 647	5 279 611	861 035

A.4-1 PRODUITS A RECEVOIR :

Le solde de ce poste s'élevant à 6 063 609 DT s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
PRODUITS A RECEVOIR SOPINO (i)	5 850 836	5 743 636	107 200
PRODUITS A RECEVOIR SUR FONDS (ii)	68 403	126 137	-57 735
PRODUITS A RECEVOIR FOND IRADA	45 880	34 410	11 470
PRODUITS A RECEVOIR (iii)	98 490	176 193	-77 703
TOTAUX	6 063 609	6 080 377	-16 768

i- PRODUITS A RECEVOIR DE LA SOPINO :

Le solde de ce compte s'élevant au 31 décembre 2022 à 5 743 636 DT comptabilise notamment les intérêts sur l'avance en compte courant servie à la filiale SOPINO ainsi que les loyers. Sa variation s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Eléments	31/12/2021	Constatactions	Reprises / Règlements	31/12/2022
INTERETS RESERVES	3 663 750	0	0	3 663 750
INTERETS PROVISIONNES	2 047 686	0	-600 000	1 447 686
INTERETS 2022 (Constatés en produits)	0	736 000	0	736 000
LOYERS	32 400	3 600	-32 400	3 600
Ecart ancien sur loyers	-200	0	0	-200
	5 743 636	739 600	-632 400	5 850 836

ii- PRODUITS A RECEVOIR SUR AUTRES FONDS :

Le solde de ce compte s'élevant à 68 403 DT comprend les commissions de gestions dues par les fonds CDC et FS-PME au titre de l'exercice 2022, se détaillant comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Commissions de gestion sur le Fonds CDC	29 828	34 298	-4 470
Commissions de gestion sur le Fonds FS PME	38 574	91 839	-53 264
Solde au 31/12/2022	<u>68 403</u>	<u>126 137</u>	<u>-57 734</u>

iii- PRODUITS A RECEVOIR SUR PLACEMENTS :

Le solde de ce compte s'élevant à 98 490 DT comprend les Intérêts courus et non échus sur les divers placements financiers. Il se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Intérêts courus sur placements	79 778	146 567	-66 789
Intérêts courus sur emprunt Obligataire BNA	14 174	15 825	-1 651
Jetons de présence SOPINO	2 813	9 375	-6 563
Autres	1 726	4 427	-2 701
Solde au 31/12/2022	<u>98 490</u>	<u>176 193</u>	<u>-77 703</u>

A.4-2 PROVISIONS SUR AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les provisions sur les autres actifs courants s'élevant à 1 454 801 DT, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Provision / Produit à recevoir	-1 447 686	-2 047 686	600 000
Provisions pour Autres actifs courants	-7 115	-7 115	0
	<u>-1 454 801</u>	<u>-2 054 801</u>	<u>600 000</u>

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique présente au 31/12/2022 une valeur nette comptable de **16 189 962 DT**. Elle s'analyse comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Titres cotés en bourse	1 269 119	1 269 119	0
Placements financiers	5 365 135	7 341 654	-1 976 518
Comptes courants (A.5.1)	12 716 686	12 756 554	-39 868
Valeurs Brutes	19 350 940	21 367 327	-2 016 387
Provisions	-3 160 979	-3 170 922	9 944
TOTAUX	16 189 962	18 196 405	-2 006 443

: Comptes courants

La variation des comptes courants s'élevant à 39 868 DT se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT	FINANCEMENT
REMBOURSEMENTS	71 207	
ZEMAR	45 000	Fonds CDC
WEST PHARMA	26 207	SODINO
RECLASSEMENTS	-31 339	
Régularisations et Reclassements au compte 4572 Crédoiteurs divers	-31 339	
<u>Variation (c : a-b)</u>	39 868	

: PROVISIONS SUR PLACEMENTS ET ACTIFS FINANCIERS

Les provisions sur les placements et actifs financiers s'élevant à **3 160 979 DT** se détaillent comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Provision / Titres de placement	687 365	697 308	-9 944
Provision / CCA	2 473 614	2 473 614	0
TOTAUX	3 160 979	3 170 922	-9 944

Le Détail des Comptes courant associés et des provisions correspondantes est présenté en Annexe 2.

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2022 un solde de **684 292 DT**, ventilée par poste comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2022	31/12/2021	
<u>COMPTES SODINO</u>	<u>387 796</u>	<u>224 890</u>	<u>162 906</u>
SODINO CDC	165 463	128 674	36 789
STB SILIANA	66 761	36 721	30 040
BIAT FONDS DE RESTRECTION	82 618	19 305	63 313
BIAT AGENCE SILIANA	791	12 683	-11 892
AMEN BANQUE SILIANA	13 928	8 278	5 650
ARAB TUNISIAN BANK SILIANA	7 085	7 259	-174
BIAT IBEN JAZZAR	4 851	5 121	-270
BH SILIANA	40 623	3 431	37 192
BT SILIANA	890	1 033	-143
COMPTE COURANT POSTAL	1 000	1 000	0
BNA LAFAYETTE	3 310	783	2 527
BANQUE DU SUD SILIANA	375	518	-143
BNA SILIANA	0	0	0
STUSID SIEGE	0	84	-84
UNIVERSELLE DE BOURSE	102	0	102
<u>COMPTES RELATIFS AUX FONDS GERES</u>	<u>296 496</u>	<u>293 523</u>	<u>2 973</u>
AMEN BQ IRADA JENDOUBA	61 873	62 045	-172
AMEN BQ IRADA LE KEF	61 873	62 045	-172
STB IRADA JENDOUBA	39 089	39 232	-143
STB IRADA LE KEF	38 983	39 161	-178
BNA FONDS IRADA JENDOUBA	19 623	17 247	2 376
BNA FONDS IRADA KEF	19 623	17 247	2 376
UIB IRADA JENDOUBA	15 761	15 904	-143
UIB IRADA LE KEF	15 761	15 904	-143
BNA BFPME IRADA JENDOUBA	6 443	6 585	-142
BNA BFPME IRADA KEF	6 443	6 585	-142
BT IRADA JENDOUBA	4 094	4 237	-143
BT IRADA LE KEF	4 094	4 237	-143
BH IRADA JENDOUBA	2 316	2 444	-128
BH IRADA LE KEF	500	628	-128
ATTIJARI IRADA LE KEF	22	22	0
TOTAUX	684 292	518 415	165 877

NOTES AU PASSIF

Note B.1- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevant à 19 457 964 DT s'analysent comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
	MONTANTS		
	31/12/2022	31/12/2021	
CAPITAL SOCIAL (B.1.1)	38 051 690	38 051 690	0
RESERVES (B.1.2)	1 057 209	1 038 767	18 442
REPORT A NOUVEAU	-20 923 242	-20 782 434	-140 808
<i>CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</i>	18 185 657	18 308 022	-122 366
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 272 308	-140 808	1 413 116
<i>CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT</i>	19 457 964	18 167 214	1 290 750

B.1.1- Capital social :

<i>En Dinar Tunisien</i>				
Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant en Dinars	Pourcentage
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	941 798	10	9 417 980	24,75%
BANQUE DE L'HABITAT	812 829	10	8 128 290	21,36%
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	422 038	10	4 220 380	11,09%
STUSID BANK	221 528	10	2 215 280	5,82%
BT	210 000	10	2 100 000	5,52%
BTS	208 381	10	2 083 810	5,48%
CNSS	162 078	10	1 620 780	4,26%
STAR	140 000	10	1 400 000	3,68%
BFPME	120 000	10	1 200 000	3,15%
STB INVEST	74 548	10	745 480	1,96%
BIAT	70 000	10	700 000	1,84%
ATTIJARI BANK	70 000	10	700 000	1,84%
ATB	70 000	10	700 000	1,84%
BTL	60 000	10	600 000	1,58%
OCT	46 307	10	463 070	1,22%
STB SICAR	32 726	10	327 260	0,86%
ASSURANCES MAGHREBIA	15 000	10	150 000	0,39%
AMEN BANK	10 000	10	100 000	0,26%
AUTRES	117 936	10	1 179 360	3,10%
TOTAL	<u>3 805 169</u>	10	<u>38 051 690</u>	100,00%

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la SODINO s'élèvent au 31/12/2022 à 1 057 209 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Réserve légale	49 089	49 089	0
Réserves ordinaires	573 698	573 698	0
Réserves pour Fonds social	225 642	207 200	18 442
Réserves spéciales de réévaluation	208 780	208 780	0
TOTAUX	<u>1 057 209</u>	<u>1 038 767</u>	<u>18 442</u>

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la SODINO s'élèvent au 31/12/2022 à **18 763 239 Dinars**, contre **19 765 745 Dinars** au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Provision pour risque fiscal	320 000	320 000	0
Financement 21-21	555 724	555 724	0
Avances sur cession d'actions (i)	942 401	1 294 906	-352 506
Financement FOPRODI	11 532 230	11 532 230	0
Financement IRADA KEF	450 000	450 000	0
Financement IRADA JENDOUBA	697 000	697 000	0
Financement RITI	45 885	45 885	0
Financement FONDS CDC (ii)	1 625 000	1 670 000	-45 000
Financement FONDS DE RESTRECTORATION (iii)	2 595 000	3 200 000	-605 000
TOTAUX	<u>18 763 239</u>	<u>19 765 745</u>	<u>-1 002 506</u>

i- Avances sur cession d'actions

La variation des avances sur rétrocession d'actions s'élevant à -352 506 DT se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>						
<i>Projets</i>	<i>2021</i>	<i>Avances Reçues</i>	<i>Reclas-sements</i>	<i>Impayées</i>	<i>Règlement Retrocession actions</i>	<i>2022</i>
DARNA	439 122	125 000	0	0	564 122	0
SOTES	0	53 250	0	0	0	53 250
EXPOFOREST	0	20 771	0	0	0	20 771
SOTULIN	181	10 208	0	0	0	10 389
MUNUISERIE AYADI	49 406	7 500	-6 000	0	0	50 906
EXTRA BETON	51 042	72 400	0	72 400	0	51 042
SIGMA SOL	10 000	30 000	0	0	0	40 000
VEGA CABLE	0	25 000	0	0	0	25 000
SEB	204 589	150 500	0	0	257 726	97 363
SONOMAR	28 000	35 000	6 000	10 000	0	59 000
MSELITE	1 000	12 000	0	0	0	13 000
Avances sur autres projets	511 565	10 114	0	0	0	521 679
Variation	<u>1 294 906</u>	<u>551 742</u>	<u>0</u>	<u>82 400</u>	<u>821 848</u>	<u>942 401</u>
			-352 506			

ii- Financement Fonds CDC

La variation du compte « Financement CDC » s'élevant à -45 000 DT correspond au remboursement de fonds relatif à l'avance en compte courant du projet ZEMAR (voir Note A.5-1).

iii- Financement Fonds FS PME

La variation de ce compte s'élevant à 605 000 DT représente un remboursement sur fonds géré affectés en partie au financement de participation dans des projets pour 400 000 DT (annulation de la participation dans le projet IPLAS) et de 205 000 DT de fonds placés.

Note B.3- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2022 un solde de **63 863** Dinars contre **72 851** Dinars à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Fournisseurs d'exploitation	21 331	19 015	2 316
Fournisseurs, factures non parvenues	42 532	53 836	-11 303
TOTAUX	63 863	72 851	-8 988

Note B.4- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2022 un solde de **4 571 164** DT contre **4 477 290** DT à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Personnel Charges à payer	220 000	180 000	40 000
Provision départ à la retraite	125 780	94 232	31 548
Dettes pour Congés Payés	187 457	142 619	44 838
Etat Impôts et Taxes	99 513	137 685	-38 172
CNSS et CNRPS & Assurance Groupe	124 937	97 013	27 924
Créditeurs divers	17 877	17 877	0
Comptes de régularisation Passif / Fonds social	5 961	5 472	489
Intérêts réservés	3 663 750	3 663 750	0
Charges à payer	125 889	138 642	-12 753
TOTAUX	4 571 164	4 477 290	93 873

Note B.5- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS

FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2022 à **1 843 568 DT**. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
FOPRODI	1 201 914	2 338 123	-1 136 209
CDC	51 967	59 156	-7 189
FS PME	71 381	0	71 381
IRADA	517 756	511 927	5 829
UNIVERSELLE DE BOURSE	0	275	-275
BANQUES	550	4 637	-4 087
TOTAL	<u>1 843 568</u>	<u>2 914 118</u>	<u>-1 070 550</u>

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note C.1.- PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'année 2022 s'élèvent à **1 549 721 DT** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Revenus des Participations	272 529	450 956	-178 427
Plus-Values sur cessions d'actions	239 848	413 861	-174 013
Jetons de présence	32 681	37 095	-4 414
Revenus des Placements	1 215 654	468 162	747 492
Produits Comptes à terme	421 877	384 745	37 132
Plus-value/titre	24 939	1 963	22 976
Plus-value/titre SICAV	21 549	19 004	2 546
Intérêts/CCA	736 251	13 692	722 559
Dividendes des titres de placement BOURSIERS	261	43 403	-43 142
Produits des sur comptes de placement	7 931	1 248	6 683
Produits sur certificat de dépôt	1 450	2 640	-1 190
Intérêts de retard	1 395	1 466	-71
Etudes et prestations de services	57 937	83 293	-25 355
Commissions sur projets CDC	22 537	25 891	-3 353
COMMISSIONS IRADA	11 470	11 470	0
COMMISSIONS FS PME	23 930	45 932	-22 002
Autres Produits d'exploitation	3 600	3 600	0
TOTAL	<u>1 549 721</u>	<u>1 006 010</u>	<u>543 710</u>

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la **SODINO** au cours de l'exercice 2022. Ces charges s'élèvent à **16 460 Dinars** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
<u>Opérations sur titres</u>	7 593	9 026	-1 433
Frais sur titres de placement	1 116	1 997	-880
Pertes sur cession titres de placement	6 476	47	6 429
Moins-value de réévaluation des titres	0	3 858	-3 858
Pénalités de retard	0	3 124	-3 124
<u>Services bancaires</u>	8 867	6 234	2 634
Commissions bancaires	7 823	5 201	2 622
Intérêts des comptes courants	1 044	1 033	11
TOTAUX	16 460	15 260	1 200

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS

Les achats non stockés de fournitures et services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2022 à **196 591 DT** contre **260 903 DT** en 2021. Ils se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Achats non stockés de fournitures	4 548	9 326	-4 778
Achat carburant	29 605	28 310	1 296
Loyers et charges locatives	39 130	30 211	8 920
Entretiens et réparations	42 013	32 102	9 911
Assurances	11 872	9 816	2 056
Honoraires & Services extérieurs	47 840	62 122	-14 282
Publicités et relations publiques	5 235	7 714	-2 480
Déplacements, Missions et Réceptions	18 716	26 659	-7 943
Frais postaux et de télécommunication	9 900	14 224	-4 324
Etudes recherches et services extérieurs	21 658	15 788	5 870
Dons et subvention	3 725	6 445	-2 720
Cadeaux	6 614	9 799	-3 185
Achats Divers	1 345	636	710
Eau et électricité	7 826	5 314	2 511
Transport administratif	4 952	3 318	1 634
Récupération frais / accident auto	-7 554	-880	-6 674
Récupération frais judiciaires	-50 834	0	-50 834
TOTAUX	196 591	260 903	-64 311

Note C.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1 289 363 DT contre **1 212 458** DT en 2021, elles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Salaires et compléments de salaires	554 529	494 744	59 784
Primes et gratifications	461 613	491 114	-29 502
Congés payés	44 838	0	44 838
Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	192 336	194 425	-2 089
Assurance Groupe	36 048	32 174	3 875
TOTAUX	<u>1 289 363</u>	<u>1 212 458</u>	<u>76 906</u>

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que les reprises sur provisions effectuées à la clôture de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Dotations aux amortissements	57 874	64 393	-6 520
Amortissement des immobilisations	57 874	64 393	-6 520
Dotations aux Provisions	-1 317 476	-468 173	-849 302
Provisions sur titres de participation	60 920	160 589	-99 669
Provisions sur congés payés	0	47 013	-47 013
Provisions départ à la retraite	31 548	18 858	12 690
Reprise / Provision sur titres de participation	-767 000	-686 000	-81 000
Reprise / Prov sur Intérêts CCA SOPINO	-600 000	0	-600 000
Reprise / Provision sur CCA	-42 944	-8 633	-34 311
TOTAUX	<u>-1 259 602</u>	<u>-403 780</u>	<u>-855 822</u>

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2022 à **47 455 DT** contre **59 909 DT** en 2021 et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2022	31/12/2021	
Jetons de présence	17 813	39 063	-21 250
T.F.P	19 832	19 508	324
Subvention TFP	-4 067	-10 923	6 856
FOPROLOS	9 916	9 754	162
T.C.L	600	0	600
Droits de timbre et d'enregistrement	695	540	155
Taxes sur les véhicules	1 668	1 120	548
Pénalités de retard	498	548	-50
Contribution conjoncturelle	500	300	200
TOTAUX	47 455	59 909	-12 454

Note C.7- IMPOTS SUR LE RESULTAT

L'impôt sur les sociétés est calculé selon le minimum d'impôt de 0,2% du chiffre d'affaires TTC. Le décompte de l'impôt sur les sociétés se présente comme suit :

Perte Comptable Nette au 31/12/20	I	1 272 307,596
Les Réintégrations	II	26 225,442
Provision sur participations et placements		6 700,000
Amortissement voiture 9 CV		15 880,000
Contribution conjoncturelle		500,000
Impôt sur les sociétés		3 145,442
Les Déductions	III	1 376 943,784
Plus-value sur cession d'actions		
Provision pour participations et placements		
Reprise de provision		1 376 943,784
Résultat fiscal	IV : I+II+III	-78 410,745
IS minimum		3 145,442
CA local TTC	1 572 721,060	
Report antérieur		-1 034 367,82
Retenues à la source		-253 053,77
Report au 31/12/2022		-1 284 276,145
Pertes fiscales antérieures	V	-2 524 030,72
PERTE FISCALE AU TITRE DE 2022	VI : IV+V	-2 602 441,46

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note D.1- VARIATIONS DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS
<i>Variation des Comptes Fournisseurs</i>	-8 988
<i>Variation des Autres Passifs courants</i>	93 873
- Déduction de la Variation de la provision IDR	-31 548
<i>Totaux</i>	<i>53 338</i>

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PARTIES LIEES

Note F.1- ENGAGEMENTS RECUS

Les Actifs, Participations et Avances en comptes courants, couverts à concurrence de 60 % de leur valeur par l'assurance SOTUGAR, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

Projet	Montants	Couverture	Objet de la garantie
SEB	350 000	60%	Participation
SOTES	200 000	75%	Compte Courant Actionnaire
VEGA CABLES	150 000	75%	Participation
SIMETAL	250 000	75%	Participation
MANAJEM	126 000	60%	Participation
SOCABIS	110 000	75%	Participation
GOLD CINEMA	100 000	75%	Participation
SKANAGRO	30 000	60%	Compte Courant Actionnaire
WEST PHARMA	150 000	75%	Compte Courant Actionnaire
	1 466 000	1 023 600	

Note F.2- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La SODINO détient 49,998% du capital social de la société SOPINO, ce dernier est sous son contrôle exclusif.

1- Transactions intergroupes :

1.1- Société SOPINO SA (Filiale)

- ❖ La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT Hors TVA ;
Les loyers de l'année 2022, portés en Produits s'élèvent à 3 600 DT. Au 31 décembre 2022, les loyers dus par la SOPINO et portés au compte « Produits à recevoir » s'élèvent à 3 600 DT.

- ❖ Au cours de l'exercice 2022, la société SODINO a levé le reliquat de la provision sur sa participation dans la SOPINO pour un montant de 767 000 Dinars se basant notamment sur la réévaluation des actifs de la SOPINO et compte tenu de son nouveau Business plan, et du commencement du respect de ses engagements vis-à-vis de la SODINO prévus par un nouvel échéancier conclu à cet effet. Ainsi sa participation dans la SOPINO s'élevant à 3 299 900 DT n'est plus provisionnée.

Les intérêts impayés dus par la SOPINO pour un total de 5 111 436 Dinars sont en partie provisionnés pour un montant de 1 447 686 Dinars et en partie portés en intérêts réservés pour un montant de 3 663 750 Dinars. Les intérêts de l'exercice 2022 calculés au taux de 8 % selon la convention sont portés parmi les produits pour un montant de 736 000 DT. Les intérêts provisionnés relatifs aux exercices 2010 à 2016 encaissés font l'objet d'une reprise de provisions pour un montant de 600 000 DT au titre de l'exercice 2022.

Le remboursement de cette dette s'étalera de l'exercice 2022 jusqu'à l'exercice 2032 et se détaille comme suit :

ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT DES INTERETS ET PRINCIPAL SUR CCA SODINO
En mDT

Année	Solde Principal	Intérêts capitalisés	Remboursement principal	Restant dû	Solde intérêt s 2021	Remboursement intérêts	Restant dû	Total Restant dû	Total Remboursement
2021	9 200	0	0	9 200	5 712	0	5 712	14 912	0
2022		736	0	9 936		-600	5 112	15 048	-600
2023		795	0	10 731		-600	4 512	15 243	-600
2024		858	0	11 589		-600	3 912	15 502	-600
2025		927	0	12 516		-600	3 312	15 829	-600
2026		1 001	0	13 518		-3 312	0	13 518	-3 312
2027		1 081	-4 048	10 551				10 551	-4 048
2028		844	-2 778	8 618				8 618	-2 778
2029		689	-2 778	6 529				6 529	-2 778
2030		522	-2 778	4 274				4 274	-2 778
2031		342	-2 778	1 838				1 838	-2 778
2032		147	-1 985	0				0	-1 985
Total	9 200	7 944	-17 144		5 712	-5 712		121 863	-22 856

1.2- Fonds d'amorçage IKDAM Gestion :

Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant au fonds d'amorçage IKDAM Gestion pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT. Le solde du compte courant associé s'élève ainsi au 31 Décembre 2021 à 21 000 Dinars provenant des exercices antérieurs.

2- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a fixé les règles de détermination de la rémunération du Président Directeur Général de la société, et notamment dans ses réunions du 6 mars 2020 et du 6 Août 2021.

Au cours de l'exercice 2022, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes, à son Président Directeur Général, Mme. Samiha SELMANI pour un montant de 126 257 DT, dont des avantages en nature pour un montant de 14 748 DT.

Ces rémunérations comprennent des primes rattachées à l'exercice 2021 pour un montant de 33 865 DT. Par ailleurs, des primes rattachées à l'exercice 2022, non encore servies s'élèvent en brut à 38 045 DT.

Ainsi, la rémunération brute, avantages en nature compris, du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2022 s'élève à 130 437 DT.

Le Président Directeur Général a également bénéficié en 2022 de jetons de présence d'un montant brut de 3 750 DT. Les jetons de présence dus au Président Directeur Général et non encore servis (portés en charges à payer) s'élèvent à 2 813 DT.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

SOCIETE SODINO SICAR

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2022
 (En Dinar Tunisien)

DESIGNATION	TAUX EN %	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V C N	
		31/12/21	Acquis. 2022	Régul. & Cessions	31/12/22	Cumul au 31/12/21	Dotatio n 2022	Régul. & Cessions	Cumul au 31/12/22	31/12/21	31/12/22
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		23 506	0	0	23 506	17 365	4 958	0	22 323	6 141	1 183
LOGICIELS	33,3%	23 506	0		23 506	17 365	4 958		22 323	6 141	1 183
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 099 139	182 906	-22 500	1 259 544	603 533	52 916	-22 500	633 949	495 606	625 596
BATIMENTS	2%	560 765	0		560 765	141 189	12 343	0	153 532	419 577	407 234
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	246 035	172 800	-22 500	396 335	233 891	20 088	-22 500	231 478	12 144	164 857
AGENCEMENTS AMENAGEMENTS & INSTAL.	10%	58 373	0		58 373	52 714	725	0	53 439	5 658	4 934
EQUIPEMENTS DE BUREAU	10%	112 523	3 209		115 733	78 136	5 077	0	83 213	34 387	32 520
MATERIEL INFORMATIQUE	33,3%	121 442	6 896		128 338	97 603	14 684	0	112 287	23 839	16 051
Total		1 122 645	182 906	-22 500	1 283 050	620 898	57 874	-22 500	656 272	501 747	626 779

ANNEXE 2 :

**DETAIL DES PARTICIPATIONS, COMPTES COURANTS, PROVISIONS ET AVANCES SUR CESSIONS
D'ACTIONS**

EN MILLIERS DE DINARS TUNISIENS

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRO DI	FONDS IRADA	FON DS RITI	FON DS Soutie nt & Restr uct. PME	FON DS CDC	Total Part sur FG	Total Part	Part. non Libéré e FP	Part. non Libéré e FG	Provisio n 2021	Provisio ns 2022	Net	FOND			Total CCA	Provisi ons sur CCA	Avand e sur Rache ts
														CCA/ Fonds Propres	S Soutie nt & Restru ct. PME	FO ND S CD C			
ABIT	252,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	252,4	0,0	0,0	-245,1	-245,1	7,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-7,
ACT PHARMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMINA CONFECTION	135	0	0	0	300	0	300	435	0	0	-81	-81	54	0	0	0	0	0	0
BEE	13	17	0	0	0	0	17	29	0	0	-11	-11	1	8	0	0	8	8	-
BIO ESSENCES	22	24	0	0	0	0	24	46	0	0	-21	-21	1	15	0	0	15	15	-
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156	0	0	0	0	0	0	156	0	0	-156	-156	0	0	0	0	0	0	0
CEPAS MUSTI	45	0	0	0	0	0	0	45	0	0	-45	-45	0	0	0	0	0	0	0
CHOCONORD	130	276	0	0	0	0	276	406	0	0	-130	-130	0	0	0	0	0	0	0
CIGMA BUSINESS COM	46	0	0	46	0	0	46	92	0	0	-46	-46	0	0	0	0	0	0	0
DARNA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DRIDI PLAST	20	24	0	0	0	0	24	44	0	0	-20	-20	0	0	0	0	0	0	0
EQUERRE MODE	100	207	0	0	0	0	207	307	0	0	-100	-100	0	50	0	0	50	50	0
EXPOFOREST	15	30	0	0	0	0	30	45	0	0	-12	-12	3	0	0	0	0	0	-2
EXTRA BETON	38	199	0	0	0	0	199	237	0	0	-15	-29	8	0	0	0	0	0	-5
FEEDBACK LEADERS	150	0	0	0	0	0	0	150	0	0	-150	-150	0	113	0	0	113	113	0
FRIGO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRUINOR	15	0	0	0	0	0	0	15	0	0	-15	-15	0	0	0	0	0	0	0
GLOBAL PAYMENT GATEWAY	140	0	0	0	0	0	0	140	0	0	-105	-105	35	150	0	0	150	150	0
GOLDEN NEEDLE FASHION	143	0	0	0	0	0	0	143	0	0	-143	-143	0	0	0	0	0	0	0

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRO DI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FONDS RITI</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part sur FG</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libérée FP</i>	<i>Part. non Libérée FG</i>	<i>Provisions 2021</i>	<i>Provisions 2022</i>	<i>Net</i>	<i>CCA / Fonds Propres</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
GREEN PANEL TECHNOLOGIE	720	1 440	0	0	0	0	1 440	2 160	0	0	-720	-720	0	0	0	0	0	0	
LES RAMEAUX DE CARTHAGE	88	196	0	0	135	0	331	419	0	0	-88	-88	0	0	0	0	0	0	
LES VERGERS DU SOLEIL	330	0	0	0	0	0	0	330	0	0	-330	-330	0	0	0	0	0	0	
MANAJEM	126	288	0	0	0	0	288	414	0	0	-50	-50	76	0	0	0	0	0	
MCRR	100	100	0	0	0	0	100	200	0	0	-100	-100	0	0	0	0	0	0	
MEDICAL WEAR	50	120	0	0	0	0	120	170	0	0	-50	-50	0	0	0	0	0	0	
MEDINA TEXTILES	50	0	0	0	0	0	0	50	0	0	-50	-50	0	0	0	0	0	0	
MOZAR	30	0	0	0	0	0	0	30	0	0	-24	-24	6	0	0	0	0	0	
NESMA INDUSTRIE	132	288	0	0	500	0	788	920	0	0	-132	-132	0	150	0	0	150	150	
NORD TOURISME	124	0	0	0	0	0	0	124	0	0	-124	-124	0	0	0	0	0	0	
NUTRIDOR	180	354	0	0	0	0	354	534	0	0	-180	-180	0	0	0	0	0	0	
PLASTIQUE DU NORD	11	17	0	0	0	0	17	28	0	0	-11	-11	0	0	0	0	0	0	
PROMAX	0	0	0	0	200	0	200	200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SAB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SADETT	209	0	0	0	0	0	0	209	0	0	-209	-209	0	0	0	0	0	0	
SAICA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	0	0	40	40	
SB CONFECTION	35	71	0	0	0	0	71	106	0	0	-35	-35	0	35	0	0	35	35	
SDA MABROUKA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SEB	88	0	0	0	0	0	0	88	0	0	0	0	88	0	0	0	0	0	-9
SEPHARMA	90	0	0	0	0	0	0	90	0	0	-90	-90	0	0	0	0	0	0	
SFFYN SAMI	60	0	0	0	0	0	0	60	0	0	-60	-60	1	0	0	0	0	0	-
SIMER	53	120	0	0	0	0	120	173	0	0	-53	-53	0	0	0	0	0	0	
SIMETAL	670	320	0	0	0	0	320	990	0	0	-483	-483	188	0	0	0	0	0	
SINA	200	0	0	0	0	0	0	200	0	0	-200	-200	0	75	0	0	75	75	
SINCAR	148	182	0	0	0	0	182	330	0	0	-124	-124	24	0	0	0	0	0	-5
SIPH	189	281	0	0	0	0	281	470	0	0	-189	-189	0	0	0	0	0	0	

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRO DI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutie nt & Restr uct. PME	FONDS CDC	Total Part sur FG	Total Part	Part. non Libéré e FP	Part. non Libéré e FG	Provisio n 2021	Provisio ns 2022	Net	CCA / Fonds Propres	FOND S Soutie nt & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisi ons sur CCA	Avanc e sur Rachats
SKAN AGRO	142	340	0	0	150	0	490	632	0	0	-142	-142	0	30	0	0	30	12	
SKCPM	5	0	0	0	0	0	0	5	0	0	-5	-5	0	0	0	0	0	0	
SMM	116	472	0	0	0	0	472	588	0	0	-116	-116	0	0	0	0	0	0	
SMVDA ETTATAOUER II	12	0	0	0	0	0	0	12	0	0	-12	-12	0	0	0	0	0	0	
SOCABIS	110	0	0	0	0	0	0	110	0	0	-44	-44	66	0	0	0	0	0	
SOMIPEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SOMOMA	8	21	0	0	0	0	21	29	0	0	-6	-6	2	0	0	0	0	0	
SOREVAL	89	225	0	0	0	0	225	314	0	0	-89	-89	0	30	0	0	30	30	
SOTRAMOL	49	87	0	0	0	0	87	136	0	0	-49	-49	0	75	0	0	75	75	
SOTUCAM+	70	246	0	0	0	0	246	316	0	0	-70	-70	0	0	0	0	0	0	
SOTUFAF	100	0	0	0	0	0	0	100	0	0	-88	-88	12	0	0	0	0	0	-1
STOTCA	90	135	0	0	200	0	335	425	0	0	-82	-82	8	50	0	0	50	50	-2
TAOOC	50	292	0	0	0	0	292	342	0	0	-25	-25	25	0	0	0	0	0	
TECHNOLATEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TREFINORD	150	331	0	0	0	0	331	481	0	0	-134	-134	16	0	0	0	0	0	-5
TUILE DU NORD	55	50	0	0	0	0	50	105	0	0	-55	-55	0	50	0	0	50	50	
TUNIPA	175	105	0	0	0	0	105	280	0	0	-175	-175	0	0	0	0	0	0	
TUNISIA PNEUS	380	380	0	0	0	0	380	760	-285	-285	-95	-95	285	0	0	0	0	0	
TUNISIE FONDERIE	250	180	0	0	0	0	180	430	0	0	-236	-236	14	117	0	0	117	117	-2
TUNISIE GARNITURE ARTISTIQUE	140	0	0	0	0	0	0	140	0	0	-107	-107	33	0	0	0	0	0	-3
VEGA CABLES	135	390	0	0	0	0	390	525	0	0	-19	-26	109	0	0	0	0	0	-2
WHITE PHARMA	0	317	247	0	0	0	564	564	0	0	0	0	0	120	0	0	120	120	
WOOD PLAST	95	85	0	0	173	0	258	353	0	0	-64	-95	0	50	397	0	447	50	
ZAGROM	60	108	0	0	0	0	108	168	0	0	-60	-60	0	0	0	0	0	0	
Z'BIDA	6	0	0	0	0	0	0	6	0	0	-6	-6	0	0	0	0	0	0	
AOUILIA	9	0	0	0	0	0	0	9	0	0	-9	-9	0	0	0	0	0	0	

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRO DI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutie nt & Restr uct. PME	FONDS CDC	Total Part sur FG	Total Part	Part. non Libéré e FP	Part. non Libéré e FG	Provisio n 2021	Provisio ns 2022	Net	CCA / Fonds Propres	FOND S Soutie nt & Restruct. PME	FONDS CD C	Total CCA	Provisi ons sur CCA	Avanc e sur Rachats
CEB	150	0	0	0	0	0	0	150	0	0	-150	-150	0	250	0	0	250	250	
VAGA	199	0	0	0	0	0	0	199	0	0	-199	-199	0	0	0	0	0	0	
Wintech	486	259	0	0	0	0	259	744	0	0	-486	-486	0	0	0	0	0	0	
TSV	150	102	0	0	0	0	102	252	0	0	-150	-150	0	50	0	0	50	50	
SIST	35	30	0	0	0	0	30	65	0	0	-35	-35	0	5	0	0	5	5	
BEST CAR	90	0	0	0	0	0	0	90	0	0	-90	-90	0	0	0	0	0	0	
ILHEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70	0	0	70	42	-9
SOTES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150	0	0	150	0	-5
CTIA	150	0	0	0	0	0	0	150	0	0	-135	-135	15	150	0	0	150	150	-1
SIEM	250	0	0	0	0	0	0	250	0	0	-250	-250	0	150	0	0	150	150	
SIMAC	350	0	0	0	0	0	0	350	0	0	-330	-330	20	0	0	0	0	0	-2
GTOO	80	109	0	0	0	0	109	189	0	0	-80	-80	0	30	0	0	30	30	
IMG	250	0	0	0	0	0	0	250	0	0	-250	-250	0	100	0	0	100	100	
HELIX	15	0	0	0	0	0	0	15	0	0	-15	-15	0	23	0	0	23	23	
SAN	23	20	0	0	0	0	20	43	0	0	-21	-21	2	0	0	0	0	0	-
GATT	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	-1	-1	0	0	0	0	0	0	
HIPAC	50	78	0	0	0	0	78	128	0	0	-50	-50	0	0	0	0	0	0	
BOLERIO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
RAYAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
UPAM	46	132	0	0	0	0	132	178	0	0	-46	-46	0	0	0	0	0	0	
INB	333	0	0	0	0	0	0	333	0	0	-333	-333	0	250	0	0	250	250	
VONORD	229	0	0	0	0	0	0	229	0	0	-229	-229	0	128	0	0	128	128	
EL GHANIMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
AL-DESIGN	55	90	0	0	0	0	90	145	0	0	-55	-55	0	0	0	0	0	0	
SELMPLAST	10	17	0	0	0	0	17	27	0	0	-10	-10	0	0	0	0	0	0	
HUILERIE BOUMAKHLOUF	165	98	0	0	0	0	98	263	0	0	-99	-99	66	0	0	0	0	0	-10

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRO DI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutie nt & Restr uct. PME	FONDS CDC	Total Part sur FG	Total Part	Part. non Libéré e FP	Part. non Libéré e FG	Provisio n 2021	Provisio ns 2022	Net	CCA / Fonds Propres	FOND S Soutie nt & Restruct. PME	FOND S CD C	Total CCA	Provisi ons sur CCA	Avanc e sur Rachats
H NORD OUEST	6	6	0	0	0	0	6	13	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	-2
IMP EL AMINE	60	40	0	0	0	0	40	100	0	0	-56	-56	4	0	0	0	0	0	-
SOTULIN	22	10	0	0	0	0	10	32	0	0	0	0	22	0	0	0	0	0	-1
SAS	70	138	0	0	0	0	138	208	0	0	-70	-70	0	0	0	0	0	0	
KHAIRET BLADI	50	160	0	0	0	0	160	210	0	0	-50	-50	0	0	0	0	0	0	
Injection Plastique	320	270	0	0	0	0	270	590	0	0	-320	-320	0	0	0	0	0	0	
ECO PRODUCTA	40	0	0	0	0	0	0	40	0	0	-40	-40	0	0	0	0	0	0	
ENERGY INDUSTRIES	689	0	0	0	0	0	0	689	0	0	-689	-689	0	0	0	0	0	0	
PVC" Ayadi"	17	17	0	0	0	0	17	33	0	0	0	0	17	0	0	0	0	0	-5
SIGMASOL	60	60	0	0	0	0	60	120	0	0	-55	-40	20	0	0	0	0	0	-4
TOM FRAIS	23	72	0	0	0	0	72	95	0	0	-23	-23	0	0	0	0	0	0	
MS-ELITES	31	84	0	0	0	0	84	115	0	0	-31	-31	0	0	0	0	0	0	-1
BIO FREEZE	175	322	0	0	0	0	322	497	0	0	-175	-175	0	0	0	0	0	0	
SONO MAR	46	46	0	0	0	0	46	92	0	0	-35	-17	30	30	0	0	30	30	-5
ALIMENTS VERTS SAV	82	223	0	0	175	0	398	480	0	0	-82	-82	0	0	0	0	0	0	
TUNISIA PULLETS	30	180	0	0	0	0	180	210	0	0	-30	-30	0	0	0	0	0	0	
ELECTRONIC CONCEPT	45	0	0	0	65	0	65	110	0	0	-45	-45	0	105	0	0	105	105	
GOLD CIN	100	0	0	0	0	0	0	100	0	0	-48	-48	52	0	0	0	0	0	
GREEN HILL	0	0	900	0	0	0	900	900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
HN OUEST	100	144	0	0	0	0	144	244	0	0	-94	-94	6	0	0	0	0	0	-1
SEFRIM	0	0	0	0	300	0	300	300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
M PACK	0	0	0	0	0	920	920	920	0	-460	0	0	0	0	0	0	0	0	
WEST PHARMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ADVANCED CHEMICAL INDUSTRY	0	315	0	0	0	155	470	470	0	0	0	0	0	0	0	160	160	0	-
TUNIA HELICOPTER	0	0	0	0	0	340	340	340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
MSTC	0	0	0	0	0	100	100	100	0	0	0	0	0	0	0	200	200	0	

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRO DI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FONDS RITI</i>	<i>FONDS Soutie nt & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part sur FG</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libéré e FP</i>	<i>Part. non Libéré e FG</i>	<i>Provisions 2021</i>	<i>Provisions 2022</i>	<i>Net</i>	<i>CCA / Fonds Propres</i>	<i>FONDS Soutie nt & Restruct. PME</i>	<i>FONDS ND S CD C</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avances sur Rachats</i>
ZEMAR	0	480	0	0	0	120	600	600	0	0	0	0	0	0	0	90	90	0	-
Avances en Comptes Courants Actionnaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
SOPINO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 200	0	0	9 200	0	
IKDAM GESTION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	0	21	21	
<i>Totaux</i>	<i>12 480,6</i>	<i>11 817,2</i>	<i>1 147,0</i>	<i>45,9</i>	<i>2 198</i>	<i>1 635</i>	<i>16 843</i>	<i>29 323,7</i>	<i>-285</i>	<i>-745</i>	<i>-11 140</i>	<i>-11 161</i>	<i>1 319,3</i>	<i>11 869,7</i>	<i>397</i>	<i>450</i>	<i>12 716,7</i>	<i>2 473</i>	<i>-942,</i>

Société SODINO SICAR S.A.

Av. Taïb M'HIRI- Bâtiment société des foires

De Siliana – 6001 SILIANA

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Avis d'auditeur indépendant
Exercice clos au 31 Décembre 2022

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SODINO SICAR SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan de 44 699 799 DT, des capitaux propres positifs de 19 457 964 DT y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 272 308 DT et un flux de trésorerie affecté à l'exploitation de -361 013 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière **la société SODINO SICAR SA** au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

➤ ***Paragraphe d'observation post-opinion :***

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait suivant qui ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

- La filiale SOPINO a réalisé au cours de l'exercice 2021 un nouveau projet d'investissement de 24 millions de dinars, lui permettant d'améliorer considérablement ses revenus futurs et de faire face à ses engagements et ce sur la base d'un nouveau business plan et d'un nouvel échéancier avec la SODINO validés par son conseil d'administration. Cela a permis à la SODINO de lever la provision sur les titres de participation s'élevant 767 000 Dinars et de lever les provisions sur les intérêts impayés s'élevant à 2 047 686 Dinars à concurrence des intérêts encaissés au cours de l'exercice, soit 600 000 DT. Il est à signaler que les intérêts relatifs aux exercices de 2017 à 2021 pour un total de 3 663 750 DT ont portés en intérêts réservés parmi les passifs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Immobilisations Financières et Provisions y rattachées :

Les immobilisations financières, figurant au bilan au 31 décembre 2022, s'élèvent à **32 699 876 DT** en valeurs brutes, dont **29 323 730 DT** relatifs des Participations à rétrocéder.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration statuant sur les approbations de financement ;
- L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- L'examen d'un échantillon des dossiers de suivi des participations ;
- L'examen de la situation nette comptable, pour un échantillon de projets, sur la base des états financiers récents et des rapports des commissaires aux comptes correspondants ;
- L'examen des états financiers prévisionnels et des business plans, pour un échantillon de projets ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec les responsables de suivi des projets ainsi qu'avec la direction générale.

2- Avances en comptes courant actionnaires :

Les Avances en comptes courant actionnaires, figurant au bilan au 31 décembre 2022 dans le poste Placements et autres actifs financiers, s'élèvent à **12 716 686 DT** en valeurs brutes, dont **9 200 000 DT** (en principale) accordés à la SOPINO, filiale détenue à 49,99848 % par la société SODINO SICAR.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des états financiers récents, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers prévisionnels et des business plans ;
- L'examen des notes d'évaluation du patrimoine, pour un échantillon de projets, L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec la direction générale.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

-
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
 - Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne de la société susceptible d'avoir une incidence sur notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis le 12 juillet 2023,
Le commissaire aux comptes :**

Expert Partners

Salah MEZIOU

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2022**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les opérations réalisées dans le cadre des articles précités, se présentent comme suit :

2- Transactions intergroupes :

1.1- Société SOPINO SA (Filiale)

- ❖ La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT Hors TVA ;

Les loyers de l'année 2022, portés en Produits s'élèvent à 3 600 DT. Au 31 décembre 2022, les loyers dus par la SOPINO et portés au compte « Produits à recevoir » s'élèvent à 3 600 DT.

- ❖ Au cours de l'exercice 2022, la société SODINO a levé le reliquat de la provision sur sa participation dans la SOPINO pour un montant de 767 000 Dinars se basant notamment sur la réévaluation des actifs de la SOPINO et compte tenu de son nouveau Business plan, et du commencement du respect de ses engagements vis-à-vis de la SODINO prévus par un nouvel échéancier conclu à cet effet. Ainsi sa participation dans la SOPINO s'élevant à 3 299 900 DT n'est plus provisionnée.

Les intérêts impayés dus par la SOPINO pour un total de 5 111 436 Dinars sont en partie provisionnés pour un montant de 1 447 686 Dinars et en partie portés en intérêts réservés pour un montant de 3 663 750 Dinars. Les intérêts de l'exercice 2022 calculés au taux de 8 % selon la convention sont portés parmi les produits pour un montant de 736 000 DT. Les

intérêts provisionnés relatifs aux exercices 2010 à 2016 impayés font l'objet d'une reprise de provisions pour un montant de 600 000 DT au titre de l'exercice 2022.

L'échéancier de remboursement est présenté à la Note F.2 : Informations sur les Parties liées.

1.2- Fonds d'amorçage IKDAM Gestion :

Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant au fonds d'amorçage IKDAM Gestion pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT. Le solde du compte courant associé s'élève ainsi au 31 Décembre 2021 à 21 000 Dinars provenant des exercices antérieurs.

3- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a fixé les règles de détermination de la rémunération du Président Directeur Général de la société, notamment dans ses réunions du 6 mars 2020 et du 6 Août 2021.

Au cours de l'exercice 2022, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes, à son Président Directeur Général, Mme. Samiha SELMANI pour un montant de 126 257 DT, dont des avantages en nature pour un montant de 14 748 DT.

Ces rémunérations comprennent des primes rattachées à l'exercice 2021 pour un montant de 33 865 DT. Par ailleurs, des primes rattachées à l'exercice 2022, non encore servies s'élèvent en brut à 38 045 DT. Ainsi, la rémunération brute, avantages en nature compris, du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2022 s'élève à 130 437 DT.

Le Président Directeur Général a également bénéficié en 2022 de jetons de présence d'un montant brut de 3 750 DT. Les jetons de présence dus au Président Directeur Général et non encore servis (portés en charges à payer) s'élèvent à 2 813 DT.

D'autre part, au cours de nos travaux d'audit nous n'avons pas relevé d'autres opérations rentrant dans le cadre des dits articles.

**Tunis le 12 juillet 2023,
Le commissaire aux comptes :**

Expert Partners

Salah MEZIOU